

Note de rentrée

L'équipe enseignante souhaite la bienvenue à votre enfant et sa famille pour cette nouvelle année scolaire. En attendant la réunion parents/enseignants qui aura lieu courant septembre, il nous est apparu utile de porter à votre connaissance les informations suivantes :

♣L'école maternelle du Petit Prince est constituée de :

→ 2 PS assurées par Mmes Pater Laurence et Massat Géraldine, Martini Laure (décharge de direction)

→ 1PS/MS assurée par Mme Caisso Stéphanie

→ 3 MS/GS assurées par Mmes De Conto Stéphanie, Mokhtari Rania et Peres Brigitte

et 1 MS et 1 GS bilingues assurées par Mmes Viguié Angélique et Mahé Annick **soit 8 classes.**

Documents à fournir :

■Fiches de renseignements

-pour les MS et GS déjà scolarisés sur l'école

Nous vous recommandons de compléter avec précision et lisiblement la fiche de renseignements qui vous a été transmise et de **corriger en rouge** la partie pré-remplie si nécessaire. Pensez à bien noter le nom de toutes les personnes autorisées à récupérer votre enfant à la sortie des classes. En effet, aucun enfant ne pourra sortir de l'enceinte de l'école avec une personne n'étant pas mentionnée sur cette fiche.

Merci de **la retourner à l'enseignant au plus tard le LUNDI 07 SEPTEMBRE.**

-pour les nouveaux arrivants et PS

Ces fiches ont été complétées par vos soins, pour tout changement survenu courant de l'été, merci de demander le document à l'enseignante pour procéder aux rectifications.

■Assurances scolaires Il est indispensable que votre enfant soit correctement assuré pour toutes les activités scolaires y compris sorties... L'élève doit bénéficier d'une **assurance responsabilité civile et de l'assurance individuelle accident** (s'il n'y a pas de tiers responsable de l'accident).

Vous pouvez soit souscrire un complément d'assurance auprès de votre compagnie d'assurance, soit adhérer à un organisme (MAE ...) qui propose des contrats couvrant tous les risques scolaires.

Dans tous les cas, **merci de faire parvenir l'attestation d'assurance dans les plus brefs délais.**



En cas de non présentation du document, votre enfant ne pourra participer aux sorties scolaires proposées dans le courant de l'année.

Représentants des parents d'élèves

La liste 2019-2020 reste en place jusqu'aux prochaines élections.

Des informations sur les élections des délégués des parents vous seront communiquées très bientôt (Élections prévues un vendredi d'octobre).

Nous avons besoin de nouveaux parents. N'hésitez pas à vous manifester auprès de la direction.

Vous aurez la possibilité de représenter les parents d'élèves de l'école lors des conseils d'école.

Liaison école/famille

Un cahier de correspondance est remis à chaque élève. Toutes les informations concernant l'école devront transiter par ce cahier. Merci de le consulter régulièrement et de **signer chaque mot.**

Attention ! : Les mots concernant l'ALAE doivent se faire sur papier libre et être adressés directement à l'ALAE.

Absences

Toute absence doit être justifiée le **jour même** par téléphone au **05 61 91 73 68** ou par mail **ce.0311560c@ac-toulouse.fr** puis par écrit sur papier libre.

SIGNATURE :

